



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **PRÉFET DE LA DORDOGNE**

**Direction de la citoyenneté et de la légalité**

**Bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État**

# **RAPPORT A LA COMMISSION D'ÉLUS**

**DOTATION D'ÉQUIPEMENT  
DES TERRITOIRES RURAUX**

**DOTATION DE SOUTIEN  
A L'INVESTISSEMENT LOCAL**

**EXERCICE 2021**

# **DETR 2021**

## **SOMMAIRE**

### **I. Modalités de gestion de la DETR.....page 4**

- 1- Modalités de gestion.....page 4
- 2- Thématiques prioritaires.....page 4
- 3- Critères d'éligibilité.....page 4

### **II. Dotation 2021.....page 5**

- 1- Le soutien à l'investissement local .....page 5
- 2- Modalités de calcul des enveloppes départementales .....page 5

### **III Bilan de la programmation 2021 et évolutions depuis 2016.....page 5**

- 1- Evolution du volume financier de la DETR ..... page 5
- 2- Analyse du nombre de demandes entre 2016 et 2021.....page 5
- 3- Taux de réponse favorable entre 2016 et 2021 .....page 6
- 4- Evolution du taux moyen d'intervention de 2016 à 2021.....page 6
- 5- Répartition de la dotation 2021 par catégorie d'opération.....page 7
- 6- Part de l'éco-conditionnalité dans la programmation.....page 8
- 7- Répartition de la programmation par type de collectivité.....page 9
- 8- Evolution du taux de consommation des crédits de paiement sur exercices antérieurs  
.....page 9
- 9- Liste des opérations programmées.....pages 10 à 26

## I – Modalités de gestion de la DETR

### Modalités de gestion

La DETR, créée par l'article 179 de la loi n°2010-1657 de finances pour 2011, est codifiée aux articles L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Elle résulte de la fusion de la dotation globale d'équipement (DGE) et de la dotation de développement rural (DDR).

Lors de chaque campagne, le préfet lance un appel à projets, par lettre circulaire, pour recenser les demandes de subvention. Celles-ci sont déposées auprès des sous-préfectures ou de la préfecture selon la commune où se situe le siège social du maître d'ouvrage.

Sur proposition des sous-préfets d'arrondissements, le préfet répartit l'enveloppe annuelle qui lui est déléguée dans le cadre des priorités et des fourchettes de taux de subvention déterminées par la commission des élus, et notifie les décisions aux collectivités bénéficiaires.

La commission d'élus doit émettre un avis sur les dossiers dont la subvention sollicitée est supérieure à 100 000 €. En 2021, cette commission s'est réunie le 26 mars 2021, en présence des parlementaires désignés par le Sénat et par l'Assemblée Nationale comme membres, désormais, associés à l'élaboration des critères de répartition de la DETR.

Les dossiers qui ont bénéficié d'une subvention de la DETR 2021 ont été préalablement sélectionnés selon les critères suivants :

### Thématiques prioritaires :

Aux termes de l'article L 2334-36 du CGCT, les subventions au titre de la DETR sont allouées en vue de la réalisation d'investissements, ainsi que de projets dans le domaine économique, social, environnemental, sportif et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Les opérations sont ainsi examinées à l'aune de :

- Leur nature et leur impact sur le territoire ;
- Un démarrage rapide ;
- Une bonne consommation des crédits alloués antérieurement ;
- Un plan de financement consolidé ;
- Leur ordre de priorité, établi par la collectivité ;

### Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité à la DETR sont encadrés par les dispositions de l'article L. 2334-33 du Code général des collectivités locales (CGCT) :

### → EPCI :

En 2021, les EPCI à fiscalité propre sont éligibles à la DETR, sauf s'ils répondent aux trois conditions cumulatives suivantes :

- Disposer d'un territoire dont la population est supérieure à 75 000 habitants ;
- Comprendre au moins une commune dont la population est supérieure à 20 000 habitants
- Avoir une densité de population supérieure ou égale à 150 habitants au km<sup>2</sup>.

### → Communes :

En application de l'article L 2334-33 du CGCT, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la DETR. Sont donc éligibles en 2021 :

- \*les communes dont la population n'excède pas 2 000 habitants.

- \*les communes dont la population est supérieure à 2 000 habitants et n'excède pas 20 000 habitants et dont le potentiel financier par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes dont la population est supérieure à 2 000 habitants et n'excède pas 20 000 habitants.

- \*les communes nouvelles dont l'une d'entre elles était éligible à cette dotation l'année précédant leur fusion, sont réputées remplir, pendant les trois premiers exercices à compter de leur création, les conditions de population mentionnées ci-dessus.

Rappel des communes inéligibles en 2021 :

- Périgueux
- Bergerac

## II – Dotation 2021

Le montant de l'enveloppe nationale de la DETR est maintenu au même niveau en 2021 par rapport à 2020, soit 1,046 milliard d'euros en autorisations d'engagement. La DETR est répartie sous forme d'enveloppes départementales destinées au financement de projets d'investissement des communes et de leurs groupements.

### Modalités de calcul des enveloppes départementales

Le calcul de la dotation par département est effectué selon les modalités définies à l'article L.2334-35 du CGCT. La loi de finances pour 2021 a, à la suite d'une mission parlementaire, modifié ces règles de calcul afin de renforcer le ciblage de la dotation vers les départements les plus ruraux.

Ainsi, la DETR est répartie entre les départements :

➤ Pour la moitié du montant total de la dotation :

- A raison de 50 % en fonction de la somme des populations des communes rurales. C'est cette enveloppe que la loi de finances pour 2021 a réformée (auparavant, l'ensemble de la population des EPCI éligibles était prise en compte, y compris celle des communes urbaines) ;
- A raison de 50 % en fonction du rapport, pour chaque EPCI à fiscalité propre éligible, entre le potentiel fiscal moyen par habitant des EPCI à fiscalité propre de sa catégorie et son potentiel fiscal par habitant.

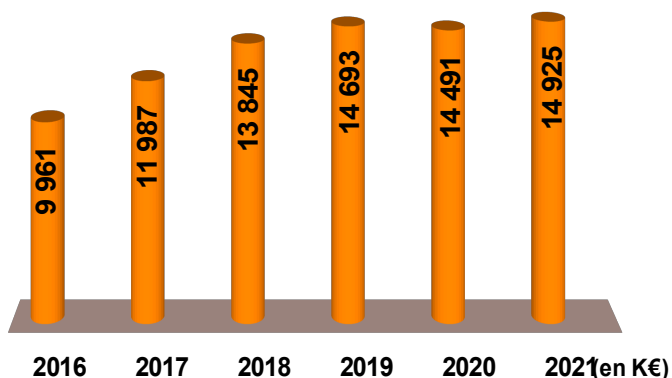
➤ Pour l'autre moitié du montant total de la dotation :

- A raison de 50 % en proportion du rapport entre la densité moyenne de population de l'ensemble des départements et la densité de population du département, le rapport pris en compte étant plafonné à 10
- A raison de 50 % en fonction du rapport pour chaque commune répondant aux critères d'éligibilité indiqués aux a et b du 2 de l'article L 2334-33, entre le potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique et son potentiel financier par habitant ;
- 

Ainsi, les crédits délégués pour 2021 pour la Dordogne s'élèvent à **14 925 546 €**, soit un montant en progression de 3 % par rapport à 2020.

### III – Bilan de la programmation 2021 et évolution depuis 2016

#### Evolution du volume financier de la DETR (en K €)

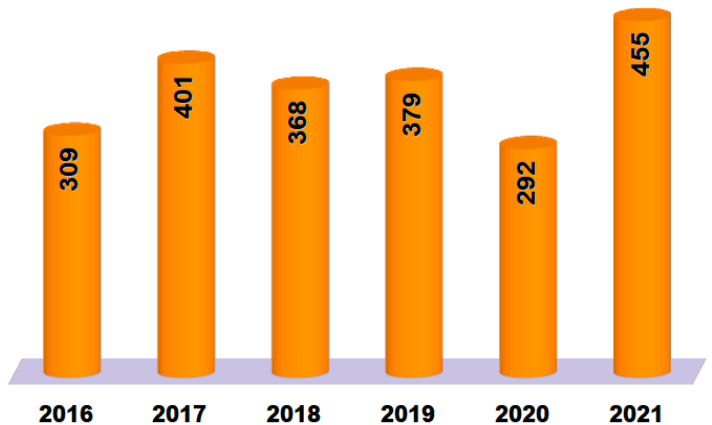


Les enveloppes DETR pour la Dordogne sont en constante progression depuis 2016. Ainsi, les crédits

délégués ont progressé de près de 50 % depuis l'année 2016.

#### Analyse du nombre de demandes entre 2016 et 2021

##### Dossiers déposés



Le nombre de demandes déposées, en 2021 est de 455, il est en nette hausse (+ 55,82 %).

Cette tendance peut s'expliquer notamment par la mise en œuvre des projets des équipes municipales renouvelées en 2020 et par le plan de relance de l'économie lancé à la suite de la pandémie de Covid 19.

##### Dossiers retenus



Le nombre de dossiers retenus en 2021 est de 338, en hausse de 38,52 % par rapport à 2020.

#### **Cette tendance s'explique par :**

- une maturité et une fiabilisation suffisante de la plupart des projets,
- un nombre de dossiers déposés supérieur à 2020.

Comme en 2020, les dossiers retenus sont en majorité portés par les communes (74,68 %).

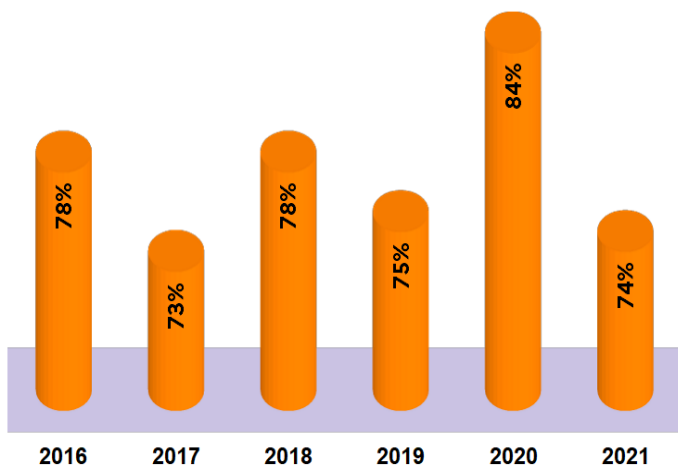
Les dossiers >100 000€ retenus à l'issue des travaux de la commission de mars 2021 sont au nombre de 35, contre 28 en 2020, 19 en 2019 et 26 en 2018.

Les dossiers > 100 000 € représentent 47,68 % de l'enveloppe totale et 10,35 % du nombre de dossiers retenus (35/337).

Pour mémoire, la part des > 100 000 € dans l'enveloppe en 2020 était de 11,5 %, 19,48 % en 2019 et 19,3 % en 2018 .

### Taux de réponse favorable entre 2016 et 2021

Ce taux représente le rapport entre le nombre de dossiers déposés et le nombre de dossiers retenus.

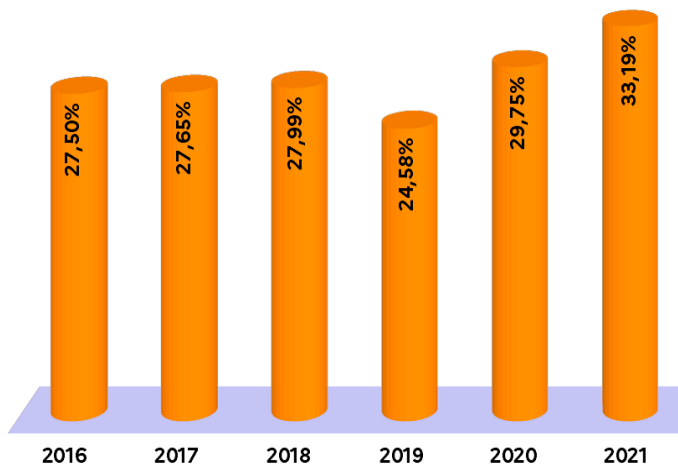


\* 338 dossiers ont été retenus sur 455 demandes. Le taux de satisfaction est de 74 %.

Il est à noter que des dossiers initialement déposés en DETR ont pu être réorientés en DSIL pour optimiser la gestion des crédits.

Le taux de satisfaction cumulé DETR - DSIL est de 70,14 % pour l'année 2021 en Dordogne.

### Evolution du taux moyen d'intervention de 2016 à 2021



Le montant moyen de la subvention, en 2021, s'élève à 44 158 € contre 59 389 € en 2020 et 50 845 € en 2019.

Pour autant, Le taux moyen d'intervention a fortement augmenté en l'espace de deux ans, passant de moins de 25 % à plus de 33 %.

La hausse du taux d'intervention est intervenue parallèlement à un mouvement de renforcement des demandes de subvention d'un montant plus modeste.

## Répartition de la dotation 2021 par catégorie d'opération

### Tableau chiffré

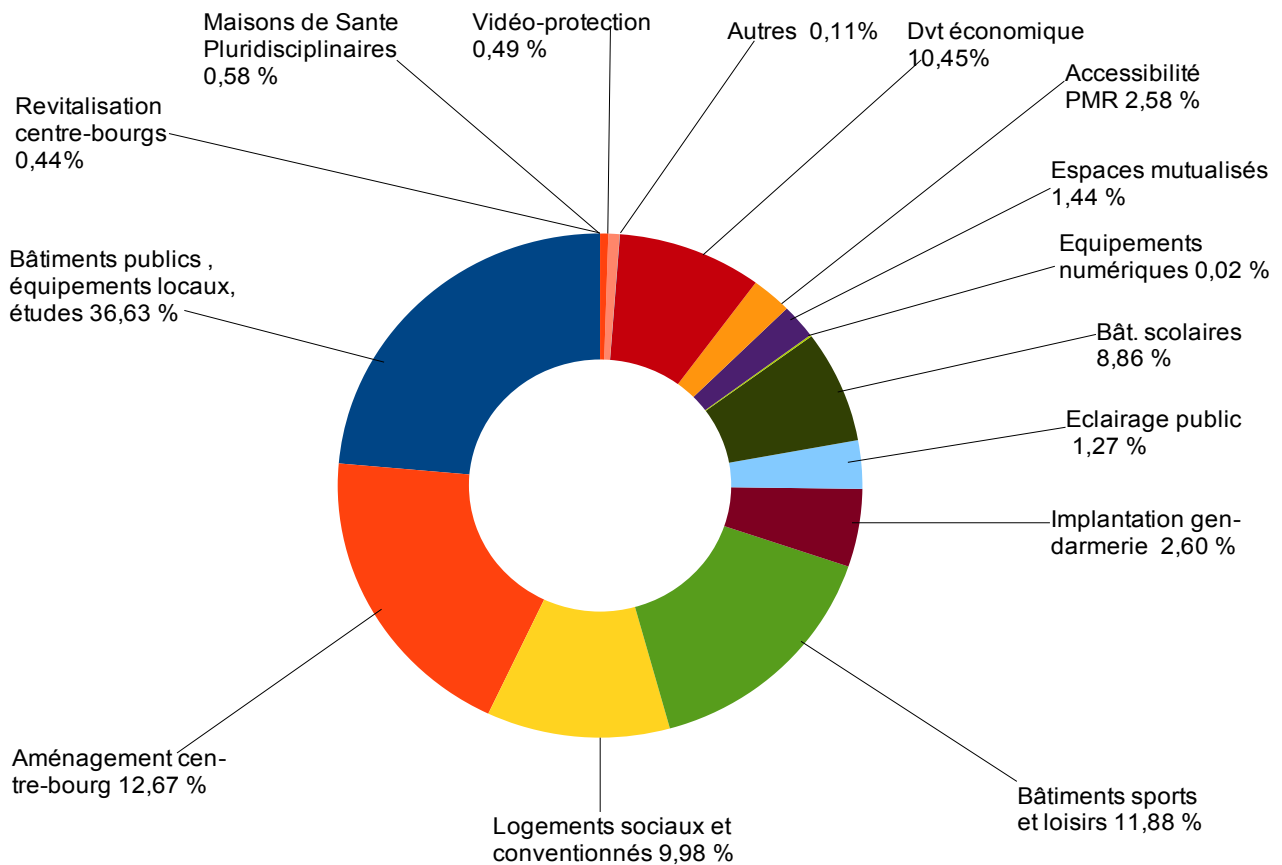
Catégorie de travaux	Taux de Subvention	Nombre de Dossiers	Montant Investissement HT	Subventions en €	Part de la Dotation en %
Bâtiments publics, équipement locaux, Études	De 20 % à 40 %	125	16 768 054,35 €	5 467 196,27 €	36,63 %
Aménagements Centre-bourgs	De 20 % à 40 %	28	5 205 201,84 €	1 889 428,03 €	12,67 %
Bâtiments publics Sports et loisirs	De 20 % à 40 %	39	6 940 919,89 €	1 771 878,16 €	11,88 %
Développement Économique	De 20 % à 40 %	19	5 257 616,86 €	1 560 490,48 €	10,45 %
Logements Sociaux ou Conventionnés	De 20 % à 40 %	21	4 813 030,11 €	1 489 565,53 €	9,98 %
Bâtiments publics Scolaires - Priorité 1	De 20 % à 40 %	25	3 743 729,59 €	1 273 884,61 €	8,53 %
Implantation de Gendarmerie – centre de secours	De 20 % à 40 %	2	1 868 516,75 €	388 705,03 €	2,60 %
Travaux mises aux Normes et PMR	De 20 % à 40 %	19	1 046 222,12 €	384 057,61 €	2,58 %
Espaces mutualisés Dvt services France Services	40,00 %	4	614 028,80 €	215 006,77 €	1,44 %
Transition Énergétique, Éclairage publique	De 20 % à 40 %	42	710 545,39 €	189 245,61 €	1,27 %
M S P	De 20 % à 50 %	1	250 000,00 €	87 500,00 €	0,58 %
Equipements Vidéo-protection	30,00 %	7	221 840,19 €	73 642,19 €	0,49 %
Revitalisation Centre-bourgs	De 20 % à 40 %	1	188 370,50 €	65 929,68 €	0,44 %
Bâtiments scolaires -priorité 2	De 20 % à 40 %	1	165 000,00 €	49 500,00 €	0,33 %
Autres	De 20 % à 40 %	1	55 030,00 €	16 509,00 €	0,11 %
Espaces numériques -PPNG – Téléprocédu	60 % de 1 500 € HT	3	5 011,71 €	3 007,03 €	0,02 %

## Evolution de la Dotation par catégorie d'opération sur deux ans

Catégorie de travaux	Taux de Subvention	2020	2021	Taux de variation
Bâtiments publics, équipement locaux, Études	De 20 % à 40 %	23,60 %	36,63 %	35,57 %
Aménagements Centre-bourgs	De 20 % à 40 %	11,30 %	12,67 %	10,81 %
Bâtiments publics Sports et loisirs	De 20 % à 40 %	19,40 %	11,88 %	-63,30 %
Développement Économique	De 20 % à 40 %	7,20 %	10,45 %	31,10 %
Logements Sociaux ou Conventionnés	De 20 % à 40 %	5,00 %	9,98 %	49,90 %
Bâtiments publics Scolaires - Priorité 1	De 20 % à 40 %	15,50 %	8,53 %	-81,71 %
Implantation de Gendarmerie – centre de secours	De 20 % à 40 %	8,90 %	2,60 %	-242,31 %
Travaux mises aux Normes et PMR	De 20 % à 40 %	3,10 %	2,58 %	-20,16 %
Espaces mutualisés Dvt services France Services	40,00 %	0,01 %	1,44 %	99,31 %
Transition Énergétique, Éclairage publique	De 20 % à 40 %	0,00 %	1,27 %	100,00 %
M S P	De 20 % à 50 %	2,50 %	0,58 %	-331,03 %
Equipements Vidéo-protection	30,00 %	0,10 %	0,49 %	79,59 %
Revitalisation Centre-bourgs	De 20 % à 40 %	0,50 %	0,44 %	-13,64 %
Bâtiments scolaires -priorité 2	De 20 % à 40 %	2,20 %	0,33 %	-566,67 %
Autres	De 20 % à 40 %	0,00 %	0,11 %	100,00 %
Espaces numériques Téléprocédures	60 % de 1 500 € HT	0,01 %	0,02 %	50,00 %



▪ **Diagramme : Part de la DETR par catégorie d'opération dans l'enveloppe totale**



La répartition par catégorie des projets retenus diffère sensiblement de 2020 avec une augmentation des catégories "Bâtiments publics", "Bâtiments scolaires", "Bâtiments sports et loisirs", "Maisons de Santé pluridisciplinaires", "Développement économique".

**Part de l'éco-conditionnalité dans la programmation**

Cette exigence d'éco-conditionnalité dans la programmation DETR répond à l'axe prioritaire gouvernemental relatif à « l'accélération de la transition écologique ». Le dossier de demande de subvention doit prendre en compte cet aspect afin d'en apprécier l'impact sur le projet.

L'éco-conditionnalité impose que seules les entreprises certifiées RGE peuvent faire bénéficier aux collectivités des aides publiques pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Il s'agit de l'Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et des crédits d'impôts transition énergétique (Cite).

Dans la programmation DETR 2021, cette part d'éco-conditionnalité concerne majoritairement les catégories d'investissement liés à la construction et à la rénovation de bâtiments publics et les logements sociaux ou conventionnés.

Part Eco-conditionnalité dans la programmation 2021	Montant Investissement	Montant Subventions
<b>Programmation 2021</b>	<b>47 853 118,10 €</b>	<b>14 925 546,00 €</b>
<b>Part d'Eco-conditionnalité</b>	<b>5 496 283,00 €</b>	<b>1 685 518,00 €</b>
<b>Eco-conditionnalité Part en %</b>	<b>11,48 %</b>	<b>11,29 %</b>

## . Tableau chiffré

### Répartition de la programmation par type de collectivité

Maître d'ouvrage	Montant Investissements	Montant Subventions	% Enveloppe DETR	Nombre Opérations	% Nombre Opérations	Montant Moyen opération
Communes	34 302 098,99 €	11 146 710,41 €	74,68 %	312	92,30 %	35 726,63 €
EPCI – FP	13 551 019,11 €	3 778 835,59 €	25,32 %	26	7,70 %	145 339,83 €
Total	47 853 118,10 €	14 925 546,00 €	100,00 %	338	100,00 %	

### Evolution des investissements des communes et des EPCI

Au total, avec **près de 48 M€** d'investissements pour **14,9 M€** de crédits attribués, **le ratio de 1 pour 3,2**.

### Evolution du taux de consommation des crédits de paiement DETR des programmations antérieures

\* Rappel réglementaire : les collectivités disposent de **2 ans** pour commencer les travaux à compter de la notification de la subvention avec possibilité de proroger ce délai de 1 an. Le délai de réalisation est de 4 ans à compter du commencement des travaux avec possibilité de proroger ce délai d'exécution de 2 ans.

Le taux de consommation des crédits alloués sur les exercices antérieurs est en diminution.

Dans un souci de bonne gestion, il est impératif de ne présenter que des dossiers matures et prêts à être mis en œuvre.

Millésime	Taux de consommation
2016	93,92 %
2017	83,86 %
2018	80,78 %
2019	53,06 %
2020	21,17 %
2021	4,22 %

### Evolution des montants de crédits annulés

Le montant cumulé des crédits annulés au 31 octobre 2021 sur des exercices antérieurs (de 2012 à 2020) s'élève à **502 387 €**. Ce montant comprend aussi bien les révisions à la baisse (sous réalisations) que les annulations pour des opérations.

**Là aussi, les projets doivent être chiffrés précisément pour éviter d'engager des sommes qui manqueraient par ailleurs à d'autres projets.**

**Programmation DETR 2021**

**LISTE DES OPÉRATIONS BÉNÉFICIAIRES DE LA DETR**

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>AJAT</b>	Aménagement rue Presbytère	107 846,00 €	48 530,70 €
<b>ANLHIAC</b>	Aménagement du pont de Vialégondou Pour l'accès à l'entreprise GOUDAL SAS	16 900,00 €	6 760,00 €
<b>ANLHIAC</b>	Réhabilitation d'un logement communal	103 100,00 €	30 930,00 €
<b>AUGIGNAC</b>	remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	1 543,28 €	385,82 €
<b>BADEFOLS D'ANS</b>	Actualisation du dossier aménagement de la traverse du bourg rd71 et espaces publics communaux	363 944,50 €	127 380,58 €
<b>BARS</b>	Aménagement et mise aux normes sanitaires de l'atelier municipal	27 964,50 €	9 787,58 €
<b>BASSILLAC ET AUBEROCHE</b>	Travaux de rénovation d'un pont piétonnier	45 000,00 €	11 250,00 €
<b>BASSILLAC ET AUBEROCHE</b>	Construction d'une halle communale	297 000,00 €	74 250,00 €
<b>BASSILLAC ET AUBEROCHE</b>	Construction d'un terrain multisports	100 000,00 €	25 000,00 €
<b>BASSILLAC ET AUBEROCHE</b>	Mise aux normes du restaurant scolaire de l'école de blis et born	250 000,00 €	62 500,00 €
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Aménagement du parvis du palio	400 000,00 €	100 000,00 €
<b>BAYAC</b>	Projet de station trail	14 178,95 €	6 380,53 €
<b>BEAUMONTOIS EN PERIGORD</b>	Réaménagement de l'agence postale et création d'un point tourisme	25 000,00 €	11 250,00 €
<b>BEAUREGARD DE TERRASSON</b>	Réhabilitation des équipements sportifs	79 520,00 €	27 832,00 €
<b>BEAUREGARD ET BASSAC</b>	Changement huisseries de la salle des fêtes	14 137,00 €	5 654,80 €
<b>BEAUREGARD ET BASSAC</b>	Rénovation de la halle	5 596,00 €	2 238,40 €
<b>BEAURONNE</b>	Extension du cimetière de Beauronne -tranche 2	60 800,00 €	18 240,00 €
<b>BIRAS</b>	Changement des menuiseries à la cantine scolaire	11 325,00 €	4 530,00 €
<b>BIRAS</b>	Agrandissement du colombarium	3 432,00 €	1 372,80 €
<b>BORREZE</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	2 625,00 €	656,25 €
<b>BORRÈZE</b>	Projet de Multiple rural	278 000,00 €	97 300,00 €
<b>BOUILLAC</b>	Rénovation logement ancien prebytere	172 039,92 €	43 009,98 €
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Construction d'une tribune couverte espace Lucien Dutard	500 000,00 €	125 000,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Création d'une maison France service	95 000,00 €	28 500,00 €
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Aménagement du centre-bourg d'atur - tranche 3/4	279 238,00 €	69 809,50 €
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Aménagement d'un parc urbain paysager au ponteix	150 000,00 €	37 500,00 €
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Réfection, mise en valeur et en accessibilité des quais de la gare de niversac	220 000,00 €	55 000,00 €
<b>BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	85 750,00 €	21 437,50 €
<b>BOURDEILLES</b>	Création d'un terrain multisports	56 866,40 €	14 216,60 €
<b>BOUZIC</b>	Création d'une aire de jeux pour enfants	51 948,00 €	18 181,80 €
<b>BRANTÔME-EN-PÉRIGORD</b>	Travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes de la commune déléguée de Sencenac-Puy-de-Fourches	86 200,00 €	34 480,00 €
<b>BRANTÔME-EN-PÉRIGORD</b>	Rénovation et sécurisation du bâtiment communal occupé par la brigade de gendarmerie	134 757,51 €	60 640,88 €
<b>BRANTÔME-EN-PÉRIGORD</b>	Remplacement des menuiseries bois des logements sur les communes de St Crépin-de-Richemeont, Valeuil et Brantôme	77 301,75 €	23 190,53 €
<b>BUISSON DE CADOUIN (LE)</b>	Aménagement du pôle de services pour le transfert des services de la mairie	112 200,00 €	44 880,00 €
<b>CA LE GRAND PERIGUEUX</b>	Création d'une brigade de gendarmerie - commune de vergt	1 718 500,00 €	343 700,00 €
<b>CA LE GRAND PERIGUEUX</b>	Aménagement du parvis de la gare de Boulazac--Isle Manoire	865 000,00 €	181 650,00 €
<b>CA LE GRAND PERIGUEUX</b>	Aménagements pour le bus à haut niveau de service (bhns) secteur 3 - centre	1 545 350,00 €	309 070,00 €
<b>CA LE GRAND PERIGUEUX</b>	Modernisation voie verte – réhabilitation des passerelles japhet et barnabé à périgueux et trélassac	550 000,00 €	137 500,00 €
<b>CAB</b>	Création d'une piste d'athlétisme – site de Picquecalloux	1 800 000,00 €	360 000,00 €
<b>CAB</b>	Rénovation des vestiaires du gymnase du roc 2eme t	108 088,50 €	43 235,40 €
<b>CAB</b>	Aménagement d'une dérivation temporaire de la gabanelle – quartier du tounet - bergerac	168 620,50 €	66 536,44 €
<b>CALVIAC EN PÉRIGORD</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	875,00 €	218,75 €
<b>CAMPAGNE</b>	Construction d'un columbarium dans le cimetière communal	4 800,00 €	2 160,00 €
<b>CAMPSEGRET</b>	Réhabilitation du presbytère en logements	551 100,00 €	192 885,00 €
<b>CARSAC AILLAC</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	3 500,00 €	875,00 €
<b>CARSAC-AILLAC</b>	Aménagement et sécurisation des abords de la salle culturelle d'Aillac	31 921,40 €	11 172,49 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>CAZOULES</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	14 875,00 €	3 718,75 €
<b>CC ISLE DOUBLE LANDAIS</b>	Maison de santé du pays montponnais - extension n°2	250 000,00 €	87 500,00 €
<b>CC ISLE ET CREMPSE</b>	Création de 8 logements communautaires à Villamblard (3ème tranche)	172 350,00 €	60 322,50 €
<b>CC ISLE VERN SALEMBRE</b>	Construction d'un bâtiment avec couverture solaire pour le pôle technique de la ccivs a saint-astier	420 000,00 €	126 000,00 €
<b>CC ISLE VERN SALEMBRE</b>	Réhabilitation énergétique et extension du pôle administratif de la ccivs - création d'une maison france service	422 095,00 €	147 733,25 €
<b>CC VALLEE DE L'HOMME</b>	Extension de la ZAE des Farges	82 000,00 €	28 700,00 €
<b>CCBDP</b>	Canal de Lalinde: réparation des ouvrages d'art et sécurisation des abords	1 382 310,00 €	622 039,50 €
<b>CCMMG</b>	Aménagement bourg t2 – montcaret	528 127,93 €	184 844,78 €
<b>CCPF</b>	Reconversion de l'ancienne maison de retraite de Carsac-Aillac en logements conventionnés	1 413 032,00 €	400 000,00 €
<b>CCPN</b>	Modernisation du complexe aquatique Ovide à Nontron	188 712,00 €	75 484,80 €
<b>CCPSP</b>	Equipement informatique maison France services	2 448,00 €	1 468,80 €
<b>CCPSP</b>	Réfection des sanitaires de l'école primaire - Eymet	81 500,00 €	32 600,00 €
<b>CCPSP</b>	Aménagement salle de sieste école Razac d' Eymet	89 700,00 €	35 880,00 €
<b>CCSPN</b>	Aménagement paysager des abords du pôle culturel et jeunesse et création d'une esplanade	338 939,00 €	98 967,29 €
<b>CÉNAC ET ST JULIEN</b>	Aménagement des abords de la RD 50 partie Ouest depuis le chemin rural jusqu'à l'église	189 855,50 €	85 434,98 €
<b>CÉNAC ET ST JULIEN</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	10 500,00 €	2 625,00 €
<b>CHAMPCEVINEL</b>	Extension de l'école maternelle de Champcevinel	317 202,00 €	63 440,40 €
<b>CHAPDEUIL</b>	Réhabilitation du logement communal du presbytère	15 612,00 €	4 683,60 €
<b>CHATEAU L'EVEQUE</b>	Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'école primaire et de la salle des fêtes	22 550,00 €	9 020,00 €
<b>CHATEAU L'EVEQUE</b>	Extension du cimetière	118 800,00 €	35 640,00 €
<b>CHERVAL</b>	Travaux de réfection de la cour de l'école	18 415,00 €	5 524,50 €
<b>CLADECH</b>	Aménagement de la place de l'église	40 211,54 €	14 074,04 €
<b>CLERMONT DE BEAUREGARD</b>	Réfection de la place de l'église	21 713,00 €	5 428,25 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>COLOMBIER</b>	Réaménagement et agrandissement de la mairie	69 928,23 €	24 474,88 €
<b>COLY ST AMAND</b>	Travaux d'accessibilité bâtiments communaux	25 175,28 €	11 328,88 €
<b>COLY ST AMAND</b>	Reconstruction du mur de soutènement de la Grave	59 015,00 €	20 655,25 €
<b>COURSAC</b>	Agrandissement de l'accueil de loisirs et création du pôle ados	805 925,00 €	201 481,25 €
<b>CC DU PAYS DE SAINT AULAYE</b>	Rénovation du village vacances de St-Vincent-Jalmoutiers – 2 ° tranche	303 600,00 €	91 080,00 €
<b>CCS DRONNE ET BELLE</b>	Aménagement de la traverse de Brantôme-en-Périgord (tranche 3)	247 076,68 €	69 428,55 €
<b>CC ISLE-LOUE-AUVÉZÈRE</b>	Création d'un pôle d'accueil social pour accueillir les restos du coeur et la banque alimentaire	175 100,00 €	52 530,00 €
<b>CCS ISLE-LOUE-AUVÉZÈRE</b>	Aménagement de l'avenue André Audy à Excideuil	36 049,00 €	14 419,60 €
<b>CCS ISLE-LOUE-AUVÉZÈRE</b>	Aménagement du bourg de Sarrazac	188 370,50 €	65 929,68 €
<b>CC PÉRIGORD NONTRONNAIS</b>	Projet d'implantation d'une antenne de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSA) à Nontron	474 050,00 €	142 215,00 €
<b>CONDAT SUR VÈZÈRE</b>	Réhabilitation de la Commanderie de Condat-sur-Vézère - phase 1- travaux de sécurisation moulin et dépendance 2	458 150,00 €	160 352,50 €
<b>COULOUNIEIX CHAMIERIS</b>	Aménagement de la plaine des crouchoux en espaces loisirs	18 641,00 €	6 524,35 €
<b>COUZE ET SAINT FRONT</b>	Travaux de sécurisation de l'école	6 925,50 €	1 731,38 €
<b>COUZE ET SAINT FRONT</b>	Remplacement des luminaires boules	25 375,00 €	6 343,75 €
<b>CREYSSE</b>	Aménagement bourg phase 2	551 720,00 €	220 688,00 €
<b>CUNEGES</b>	Réhabilitation du multiple rural en maison citoyenne et participative	44 627,80 €	17 851,12 €
<b>DAGLAN</b>	Changement de toiture annexe mairie	11 230,00 €	3 930,50 €
<b>DOMME</b>	Aménagement de la place et la rue porte des tours	334 300,00 €	100 290,00 €
<b>DUSSAC</b>	Création de deux logements locatifs Conventionnés à Beyneyx	177 552,93 €	62 143,53 €
<b>ECHOURGNAC</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	2 916,67 €	729,17 €
<b>EGLISE NEUVE DE VERGT</b>	Rénovation et extension de la mairie - création d'une bibliothèque	349 000,00 €	122 150,00 €
<b>EGLISE NEUVE DE VERGT</b>	Extension de l'aire de jeux	20 166,00 €	4 033,20 €
<b>ETOUARS</b>	Réhabilitation d'un bâtiment communal et amélioration de l'efficacité énergétique	137 600,00 €	41 280,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>EXCIDEUIL</b>	Création d'un city stade	59 700,00 €	23 880,00 €
<b>EYMET</b>	Travaux de l'abattoir	300 250,00 €	99 953,23 €
<b>EYZERAC</b>	Sécurisation de la traverse du bourg – RD 76	60 300,00 €	15 075,00 €
<b>EYGURANDE ET GARDEDEUIL</b>	Aménagement d'un bâtiment en lieu de convivialité	140 000,00 €	35 000,00 €
<b>FAUX</b>	Sécurisation des installations sportives	12 796,92 €	5 118,77 €
<b>FIRBEIX</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	3 500,00 €	875,00 €
<b>FLEURAC</b>	Aménagement d'une terrasse extérieur à l'auberge	47 300,00 €	16 555,00 €
<b>FLORIMONT-GAUMIER</b>	Aménagement paysager 3 <sup>e</sup> partie du projet d'aménagement et sécurisation du bourg de Florimont	37 871,00 €	13 254,85 €
<b>FONROQUE</b>	Travaux de rénovation de la boulangerie	63 600,00 €	19 080,00 €
<b>FORCE (LA)</b>	Réhabilitation des sanitaires de l'école	51 800,00 €	23 310,00 €
<b>FORCE (LA)</b>	Réaménagement logements en salles de classe	145 200,00 €	58 080,00 €
<b>FOUGUEY-ROLLES</b>	Travaux de rénovation de la toiture de la future mairie	12 195,00 €	3 658,50 €
<b>FOULEIX</b>	Aménagement du bourg	134 400,00 €	47 040,00 €
<b>GABILLOU</b>	Construction d'un local technique	13 942,00 €	6 273,90 €
<b>GAGEAC ET ROUILLAC</b>	Renouvellement fenêtres et portes école	6 409,00 €	1 922,70 €
<b>GARDONNE</b>	Construction d'un restaurant scolaire	729 673,60 €	291 869,44 €
<b>GARDONNE</b>	Remplacement des luminaires boules	3 500,00 €	875,00 €
<b>GROLEJAC</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	6 125,00 €	1 531,25 €
<b>GROLÉJAC</b>	Travaux de clôture du cimetière communal suite à son extension	33 544,00 €	11 740,40 €
<b>HAUTEFORT</b>	Remplacement de la chaudière de l'école	115 500,00 €	40 425,00 €
<b>HAUTEFORT</b>	Ravalement façade Groupe Scolaire,agrandissement du sas d'entrée, accessibilité en pente douce et aménagement extérieur.	35 322,00 €	15 894,90 €
<b>ISSIGEAC</b>	Création d'aires de jeux pour enfants	99 710,90 €	29 913,27 €
<b>JUMILHAC-LE-GRAND</b>	Réhabilitation du village de gîtes de la Perdicie	613 298,00 €	183 989,40 €



<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>LA BACHELLERIE</b>	Aménagement village de Laularie	100 000,00 €	40 000,00 €
<b>LA CHAPELLE GONAGUET</b>	Cheminement doux et sécurisation de la route des genêts	235 175,00 €	70 552,50 €
<b>LA CHAPELLE GONAGUET</b>	Cheminement piéton route de Biras	82 556,50 €	24 766,95 €
<b>LA CHAPELLE GRESIGNAC</b>	Aménagement espace traiteur au foyer communal	2 936,00 €	1 174,40 €
<b>LA COQUILLE</b>	Aménagement du groupe scolaire : réfection des 2 blocs sanitaires et sécurisation de l'accès école côté réfectoire	9 162,22 €	3 664,89 €
<b>LA COQUILLE</b>	Aménagement du Point Information (2e tranche) – voie de liaison, parking VL, borne fontaine,combi-fitness	157 133,25 €	62 853,30 €
<b>LA COQUILLE</b>	Réfection de l'appartement communal au-dessus de la mairie	28 631,33 €	8 589,40 €
<b>LA ROCHE CHALAIS</b>	Installation d'un système de vidéosurveillance	16 667,00 €	5 000,10 €
<b>LA ROCHE CHALAIS</b>	Aménagement d'une maison de la forêt	60 500,00 €	18 150,00 €
<b>LA ROCHE CHALAIS</b>	Création d'un parc arbore	55 030,00 €	16 509,00 €
<b>LA ROCHEBEAU-COURT</b>	Création d'une passerelle sur la Nizonne pour relier le parking et le parvis de la salle des fêtes	82 700,00 €	23 238,70 €
<b>LA ROCHEBEAU-COURT</b>	Aménagement d'une aire de loisirs	65 900,00 €	18 307,02 €
<b>LA TOUR-BLANCHE-CERCLES</b>	Equipement d'espaces numériques -ppng toutes procédures	1 063,71 €	638,23 €
<b>LACROPTE</b>	Construction d'une halle	164 000,00 €	49 200,00 €
<b>LADORNAC</b>	Amélioration performance énergétique multiple rural et logements communaux	86 100,00 €	30 135,00 €
<b>LALINDE</b>	Réalisation d'une aire de jeux et d'un city parc	93 296,00 €	27 988,80 €
<b>LALINDE</b>	Extension du dispositif de vidéoprotection 3 <sup>e</sup> tranche	20 761,00 €	8 304,40 €
<b>LAMONZIE MONTASTRUC</b>	Réfection toiture logement locatif et associatif avec désamiantage	22 640,00 €	6 792,00 €
<b>LAMONZIE SAINT MARTIN</b>	Aménagement ludique de plein air et de loisirs pour les familles	91 480,96 €	22 870,24 €
<b>LANOUAILLE</b>	Rénovation énergétique des bâtiments publics : Écoles et presbytères	46 902,93 €	14 070,88 €
<b>LANQUAIS</b>	Aménagement de la place de la halle	50 358,00 €	22 661,10 €
<b>LARDIN ST LAZARE (LE)</b>	Sécurisation des abords de l'allée du stade	67 804,00 €	23 731,40 €
<b>LARZAC</b>	Aménagement des abords de la mairie et de la Salle de rencontre et de cheminements piétonniers	133 714,00 €	46 799,90 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>LAVAU</b>	Aménagement du bourg	103 500,00 €	41 400,00 €
<b>LE BOURDEIX</b>	Mise en accessibilité extérieure de la mairie et de la salle des fêtes	18 700,00 €	7 480,00 €
<b>LE BUGUE</b>	Tranche de travaux supplémentaires projet de construction d'une nouvelle gendarmerie et de 7 logements de fonction	150 016,75 €	45 005,03 €
<b>LEGUILLAC DE L'AUCHE</b>	Construction club house	35 150,00 €	10 545,00 €
<b>LEGUILLAC DE L'AUCHE</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	2 625,00 €	656,25 €
<b>LEMPZOURS</b>	Réhabilitation des logements sociaux et communaux	31 454,60 €	9 436,38 €
<b>LIMEUIL</b>	Extension aménagement impasse de la poste et rue de l'église	16 636,00 €	5 822,60 €
<b>LIMEUIL</b>	Rénovation de la toiture de l'église Sainte-Catherine	54 085,00 €	18 929,75 €
<b>LIMEYRAT</b>	Réfection de la toiture du bâtiment de l'école	33 002,30 €	14 851,04 €
<b>MANZAC SUR VERN</b>	Rénovation énergétique du restaurant scolaire – tranche complémentaire	25 265,10 €	6 316,28 €
<b>MARCILLAC ST QUENTIN</b>	Mise aux normes et mise en sécurité de l'ensemble des équipements sportifs du stade	39 581,00 €	11 874,30 €
<b>MARSAC SUR L'ISLE</b>	Aménagement d'une voie partagée – 2 <sup>e</sup> tranche	245 000,00 €	73 500,00 €
<b>MARSALES</b>	Remplacement des luminaires boules	7 000,00 €	1 750,00 €
<b>MAUZAC ET GRAND CASTANG</b>	Sécurisation Grand-Castang Milhac	72 163,60 €	21 649,08 €
<b>MAUZAC ET GRAND CASTANG</b>	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	42 150,00 €	16 860,00 €
<b>MAUZENS ET MIREMONT</b>	Construction d'une salle polyvalente	513 900,00 €	154 170,00 €
<b>MENESPLET</b>	Transformation d'un local associatif en un logement social conventionné APL	190 000,00 €	57 000,00 €
<b>MENESPLET</b>	Transformation du CCAS en logement d'urgence à l'étage et bureaux au rez-de-chaussée	183 600,00 €	55 080,00 €
<b>MENSIGNAC</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	26 250,00 €	6 562,50 €
<b>MIALET</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	7 000,00 €	1 750,00 €
<b>MILHAC-DE-NONTRON</b>	Construction d'un atelier de Réparation mécanique automobile	364 639,00 €	91 159,75 €
<b>MINZAC</b>	Réhabilitation ancienne cantine	44 727,06 €	20 127,18 €
<b>MONFAUCON</b>	Travaux de réfection de toitures sur bâtiment communaux	40 041,50 €	12 012,45 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>MONMADALES</b>	Rénovation mairie – remplacement chaudière fioul – couverture bâtiment – peinture	30 485,66 €	4 572,85 €
<b>MONPAZIER</b>	Aménagement du bourg – accessibilité PMR	172 721,00 €	69 088,40 €
<b>MONTAGNAC D'AUBEROCHE</b>	Mises en accessibilité des services publics	117 597,00 €	47 038,80 €
<b>MONTCARET</b>	Installation toilettes publiques PMR	60 418,00 €	24 167,20 €
<b>MONTIGNAC</b>	Aménagement paysager de l'aire de stationnement de l'école	186 545,00 €	65 290,75 €
<b>MONTPEYROUX</b>	Sécurisation du bourg	10 050,00 €	4 522,50 €
<b>MONTPON MENESTEROL</b>	Réfection des trottoirs rue Eugène Le Roy	105 423,20 €	42 169,28 €
<b>MONTPON MENESTEROL</b>	Réfection des trottoirs rue Foix de Candale (2ème tranche)	105 567,30 €	42 226,92 €
<b>MONTPON MENESTEROL</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	140 000,00 €	35 000,00 €
<b>MONTREM</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	3 500,00 €	875,00 €
<b>MOULEYDIER</b>	Espace France Service	90 700,00 €	36 280,00 €
<b>MOULEYDIER</b>	Remplacement des luminaires boules	6 767,05 €	1 691,76 €
<b>MOULIN NEUF</b>	Travaux de rénovation et d'extension de la salle de sports	337 685,00 €	84 421,25 €
<b>MUSSIDAN</b>	Installation de la vidéosurveillance sur la commune	38 813,00 €	11 643,90 €
<b>NADAILLAC</b>	Espace sportif multi sports intergénérationnel	84 353,00 €	29 523,55 €
<b>NANTHEUIL</b>	Construction d'un bâtiment de stockage	21 142,91 €	5 285,73 €
<b>NANTHEUIL</b>	Sécurisation et accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la terrasse du plan d'eau	15 173,00 €	6 069,20 €
<b>NASTRINGUES</b>	Installation d'un système de vidéo surveillance dans le centre bourg	5 577,00 €	2 230,80 €
<b>NÉGRONDES</b>	Rénovation d'un logement communal	118 900,00 €	35 670,00 €
<b>NEUVIC</b>	Création d'une aire de loisirs	102 000,00 €	35 700,00 €
<b>NEUVIC</b>	Implantation d'une "micro-folie"	37 418,00 €	13 096,30 €
<b>NONTRON</b>	Rénovation des façades de la mairie et sécurisation des colonnes en pierre de la halle de la mairie	113 762,59 €	51 193,17 €
<b>PARCOUL-CHENAUD</b>	Aménagement et embellissement du bourg de Chenaud - tranche 2	214 000,00 €	74 900,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>PARCOUL-CHENAUD</b>	Rénovation énergétique de 2 logements	52 200,00 €	18 270,00 €
<b>PAUNAT</b>	Aménagement de la salle municipale des associations	12 232,00 €	4 281,20 €
<b>PAUSSAC ET SAINT VIVIEN</b>	Acquisition et réhabilitation d'un logement pour la création d'une classe satellite de l'école	284 600,00 €	113 840,00 €
<b>PAUSSAC ET ST VIVIEN</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	5 250,00 €	1 312,50 €
<b>PEYRILLAC ET MILLAC</b>	Création d'une aire de camping et vélo parc	138 270,00 €	55 308,00 €
<b>PIÉGUT-PLUVIERS</b>	Travaux d'aménagement de la traverse du bourg (1ère tranche)	509 272,20 €	152 781,66 €
<b>PLAZAC</b>	Modernisation du parc d'éclairage public	9 858,00 €	2 464,50 €
<b>POMPORT</b>	Rénovation de l'étanchéité des lieux de culte	49 582,00 €	19 832,80 €
<b>PRESSIGNAC VICQ</b>	Remplacement des luminaires boules	3 266,46 €	816,62 €
<b>PRIGONRIEUX</b>	Aménagement de la place du groupe Biseau – construction d'une halle et aménagements divers	650 500,00 €	227 675,00 €
<b>QUINSAC</b>	Aménagement du cimetière : création d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un caveau ossuaire	22 000,80 €	5 500,20 €
<b>QUINSAC</b>	Travaux de réfection de la salle des fêtes suites à des avaries	28 773,00 €	7 200,00 €
<b>RAZAC DE SAUSSIGNAC</b>	Reconstruction pont suite effondrement	63 524,00 €	25 409,60 €
<b>RAZAC DE SAUSSIGNAC</b>	Fermeture du local associatif	2 282,00 €	912,80 €
<b>RAZAC SUR L ISLE</b>	Création d'une aire de jeux.	39 434,55 €	11 830,37 €
<b>RIBERAC</b>	Aménagement rue des mobiles de Coulmiers	67 270,40 €	20 181,12 €
<b>RIBERAC</b>	Réfection et aménagement du rez-de-chaussée de la mairie	34 296,39 €	10 288,92 €
<b>ROUFFIGNAC DE SIGOULES</b>	Aménagement d'une aire d'accueil et de services pour camping car	248 533,00 €	99 413,20 €
<b>ROUFFIGNAC ST CERNIN</b>	Réfection de la rue Jean Rudelle	107 596,75 €	43 038,70 €
<b>RUDEAU-LADOSSE</b>	Rénovation et mise aux normes de la mairie	17 271,24 €	5 181,37 €
<b>SAINT AMAND DE VERGT</b>	Aménagement et sécurisation carrefour et accès bâtiments mairie salle des fêtes et garderie /centre loisirs	90 000,00 €	22 500,00 €
<b>SAINT AMAND DE VERGT</b>	Rénovation, isolation et extension du bâtiment mairie/salle des fêtes/centre loisirs-garderie	150 000,00 €	37 500,00 €
<b>SAINT ANDRÉ ALLAS</b>	Projet de desserte d'un pôle de services et de commerces	61 900,00 €	21 665,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>SAINT ASTIER</b>	Aménagement de la rue Clemenceau et du passage Vivaldi	186 260,00 €	55 878,00 €
<b>SAINT ASTIER</b>	Installation d'une passerelle sur l'îlot du pontet	62 300,00 €	18 690,00 €
<b>SAINT ASTIER</b>	Rénovation d'une piste d'athlétisme	55 495,00 €	16 648,50 €
<b>SAINT ASTIER</b>	Démolition et réhabilitation des garages de la fabrique	40 885,00 €	12 265,50 €
<b>SAINT ASTIER</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	40 250,00 €	10 062,50 €
<b>SAINT AUBIN DE LANQUAIS</b>	Réhabilitation d'un logement communal	26 884,22 €	10 753,69 €
<b>SAINT AUBIN DE NABIRAT</b>	Aménagement et réhabilitation d'un hangar municipal et de ses abords	28 374,00 €	9 930,90 €
<b>SAINT AULAYE-PUYMANGOU</b>	Aménagement de la place du champ de foire et de ses rues adjacentes	937 561,00 €	328 146,35 €
<b>SAINT AVIT SENIEUR</b>	Rénovation de la halle communale	11 087,05 €	4 434,82 €
<b>SAINT CAPRAISE D'EYMET</b>	Mise en étanchéité du chœur de l'église	4 431,95 €	1 772,78 €
<b>SAINT CAPRAISE D'EYMET</b>	Travaux de sécurisation de la traversée du bourg	15 181,84 €	6 072,74 €
<b>SAINT CAPRAISE DE LALINDE</b>	Toiture mairie	34 771,10 €	12 169,89 €
<b>SAINT CAPRAISE DE LALINDE</b>	Travaux d'accessibilité de l'école	2 293,00 €	915,45 €
<b>SAINT CERNIN DE LA BARDE</b>	Création toilettes publiques PMR	17 079,97 €	6 831,99 €
<b>SAINT CYBRANET</b>	Aménagement et sécurisation de la desserte de l'école	49 000,00 €	17 150,00 €
<b>SAINT ETIENNE DE PUYCORBIER</b>	Réhabilitation de l'église	57 279,00 €	17 183,70 €
<b>SAINT FELIX DE VILADEIX</b>	Adaptation du parcours santé aux personnes handicapées et aux enfants	182 700,00 €	73 080,00 €
<b>SAINT GERMAIN DE BELVES</b>	Aménagement place du bourg avec mise en accessibilité PMR de la salle des fêtes	96 730,10 €	33 855,54 €
<b>SAINT JEAN DE COLE</b>	Aménagement de l'aire d'accueil des touristes	149 200,00 €	59 680,00 €
<b>SAINT LAURENT DES HOMMES</b>	Changement des menuiseries du vestiaire de football et de la buvette	15 525,00 €	4 657,50 €
<b>SAINT LAURENT DES HOMMES</b>	Aménagement du bourg et de la place de l'église- 2è tranche	250 621,00 €	75 186,30 €
<b>SAINT LAURENT DES HOMMES</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	4 716,25 €	1 179,06 €
<b>SAINT LEON D'ISSIGEAC</b>	Construction du local du stockage communal	30 000,00 €	12 000,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>SAINT MARTIAL DE NABIRAT</b>	Projet de travaux de sécurisation de l'école	10 638,50 €	4 787,33 €
<b>SAINT MARTIN DE RIBERAC</b>	Aménagement de deux logements et réaménagement d'une salle des associations	249 500,00 €	74 850,00 €
<b>SAINT MARTIN DE RIBERAC</b>	Travaux école primaire	45 200,00 €	13 560,06 €
<b>SAINT MEARD DE DRONE</b>	Aménagement d'un salon de coiffure dans un local communal.	20 000,00 €	6 000,00 €
<b>SAINT MEARD DE GURCON</b>	Mise aux normes des toilettes extérieures de l'école et création d'une salle de motricité	268 367,00 €	71 090,42 €
<b>SAINT MEARD DE GURCON</b>	Mise en place de la vidéoprotection dans le bourg	10 664,12 €	4 265,65 €
<b>SAINT MEDARD DE MUSSIDAN</b>	Construction d'un centre de santé	473 960,00 €	94 792,00 €
<b>SAINT MICHEL DE DOUBLE</b>	Restauration d'une maison locative	90 000,00 €	27 000,00 €
<b>SAINT PARDOUX DE DRONE</b>	Réhabilitation d'un logement ancien en cœur de bourg	141 000,00 €	49 350,00 €
<b>SAINT PAUL DE SERRE</b>	Création d'un multiple rural dans le bourg	68 735,00 €	20 620,50 €
<b>SAINT PAUL LA ROCHE</b>	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	64 677,58 €	25 871,03 €
<b>SAINT PAUL LIZONNE</b>	Aménagement des sanitaires publics	12 036,00 €	3 610,80 €
<b>SAINT PERDOUX</b>	Réfection d'une partie du mur du cimetière	7 924,90 €	3 566,21 €
<b>SAINT PIERRE DE CHIGNAC</b>	Restructuration du restaurant scolaire	110 000,00 €	27 500,00 €
<b>SAINT PIERRE DE CHIGNAC</b>	Transformation de l'ancienne gendarmerie en appartements	53 993,00 €	10 798,60 €
<b>SAINT POMPON</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	1 750,00 €	437,50 €
<b>SAINT POMPON</b>	Extension du Multiple Rural-Installation d'une boucherie	235 000,00 €	82 250,00 €
<b>SAINT PRIVAT EN PERIGORD</b>	Réhabilitation d'une maison en centre-bourg en deux logements conventionnés.	190 000,00 €	66 500,00 €
<b>SAINT RABIER</b>	Réfection sécurisation du patrimoine communal	67 770,38 €	30 496,67 €
<b>SAINT REMY SUR LIDOIRE</b>	Rénovation de la cantine scolaire	63 152,59 €	25 261,04 €
<b>SAINT SEURIN DU PRATS</b>	Création d'une maison pour tous	46 005,00 €	16 101,75 €
<b>SAINT VINCENT DE CONNEZAC</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	3 697,99 €	924,50 €
<b>SAINT VIVIEN</b>	Restauration de la toiture et maçonnerie de l'Église	130 570,00 €	39 171,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>SAINTE EULALIE D'ANS</b>	Programme de remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes en énergie.	2 281,42 €	570,36 €
<b>SAINTE MONDANE</b>	Extension du hangar communal	19 822,65 €	6 937,93 €
<b>SAINTE MONDANE</b>	Aménagement et valorisation de l'église et de ses abords	45 781,79 €	16 023,63 €
<b>SAINTE NATHALÈNE</b>	Aménagement de la traverse ou rd 47 b-2ème tranche	315 400,00 €	110 390,00 €
<b>SAINTE NATHALÈNE</b>	Extension d'un groupe scolaire – Acquisition d'une classe modulaire	141 600,00 €	49 560,00 €
<b>SAINTE ORSE</b>	Réfection mur de l'école et baie entrée restaurant scolaire	18 900,00 €	6 615,00 €
<b>SAINTE RADEGONDE</b>	Restauration de l'église et mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes	59 000,00 €	23 600,00 €
<b>SALIGNAC EYVIGUES</b>	Création d'une aire multi sports,city stade et skate parc	120 000,00 €	42 000,00 €
<b>SANILHAC</b>	Création d'une piste cyclable entre le bourg de Notre-Dame de Sanilhac et cré@vallée sud	247 778,00 €	61 944,50 €
<b>SANILHAC</b>	Création d'un boulo-drome et travaux d'éclairage et de drainage du terrain de football – Notre-Dame de Sanilhac	214 700,00 €	53 675,00 €
<b>SARLIAC SUR L ISLE</b>	Mise en accessibilité de la mairie et du parvis de la mairie et de la salle des fêtes – changement des huisseries	64 200,00 €	22 470,00 €
<b>SARLIAC SUR L ISLE</b>	Aménagement piste cyclable en faveur des piétons et des cyclistes	129 200,00 €	32 300,00 €
<b>SAUSSIGNAC</b>	Création d'un city park	54 672,00 €	16 401,60 €
<b>SAUSSIGNAC</b>	Remplacement des luminaires boules	4 375,00 €	1 093,75 €
<b>SAVIGNAC LES EGLISES</b>	Rénovation d'une rue dans le vieux village	114 219,00 €	34 265,70 €
<b>SAVIGNAC LES EGLISES</b>	Conception et réalisation d'un sentier d'interprétation du patrimoine	26 450,00 €	7 935,00 €
<b>SAVIGNAC LES EGLISES</b>	Rénovation des sanitaires publics	33 000,00 €	9 900,00 €
<b>SAVIGNAC LES EGLISES</b>	Réfection du mur du cimetière	46 693,00 €	14 007,90 €
<b>SERVANCHES</b>	Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du cimetière pour les PMR	11 618,00 €	4 647,20 €
<b>SERVANCHES</b>	Mise en accessibilité mairie – salle polyvalente – église	27 055,00 €	8 116,50 €
<b>SIGOULES ET FLAUGEAC</b>	Extension, rénovation, mise aux normes de sécurité et isolation salle des fêtes – salle de sports 2 <sup>e</sup> tranche	368 500,00 €	147 400,00 €
<b>SIMEYROLS</b>	Accessibilité PMR garderie de Simeyrols	5 496,17 €	2 473,28 €
<b>SIMEYROLS</b>	Restauration du mur du cimetière communal	9 120,00 €	3 192,00 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>SINGLEYRAC</b>	Remplacement des luminaires boules	6 125,00 €	1 531,25 €
<b>SORGES ET LIGUEUX</b>	Construction et aménagement d'un accueil périscolaire	510 000,00 €	153 000,00 €
<b>SORGES ET LIGUEUX</b>	Extension du tiers lieu (agrandissement, réaménagement et rénovation énergétique de l'ancienne cantine scolaire)	385 000,00 €	96 250,00 €
<b>SORGES ET LIGUEUX</b>	Aménagement de la zone commerciale nord – tranche 5	149 516,00 €	37 379,00 €
<b>SOUDAT</b>	Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir	7 040,00 €	1 760,00 €
<b>SOUDAT</b>	Aménagement et mise aux normes d'accessibilité de la mairie	14 551,25 €	4 365,38 €
<b>SOURZAC</b>	Transition énergétique salle des fêtes	40 892,00 €	14 312,20 €
<b>SOURZAC</b>	Remplacement de lanternes avec ou sans candélabre par un éclairage public à led	21 807,00 €	5 451,75 €
<b>ST CYPRIEN</b>	Reconversion d'une friche industrielle, ancienne manufacture textile et pour la tranche 1:aménagement d'un pôle	722 400,00 €	361 200,00 €
<b>ST CYPRIEN</b>	Aménagement de la rue sainte sabine (rd49) sécurisation des cheminements piétonniers et desserte de l'école	276 599,00 €	110 639,60 €
<b>ST ESTÈPHE</b>	Aménagement de la traverse Lacaujamet	296 774,40 €	89 032,32 €
<b>ST FRONT D'ALEMPS</b>	Transformation des salles de classe en logement communal et salle de réunion	165 000,00 €	49 500,00 €
<b>ST FRONT-LA-RIVIÈRE</b>	Réfection du sol d'une classe de l'école	20 150,35 €	8 060,14 €
<b>ST GENIÈS</b>	Réhabilitation de l'ancienne gare en 4 logements sociaux	427 805,00 €	149 731,75 €
<b>ST GERMAIN-DES-PRÉS</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	3 152,58 €	788,15 €
<b>ST JORY DE CHALAIS</b>	Aménagement d'une base de loisirs	88 100,00 €	35 240,00 €
<b>ST JORY-DE-CHALAIS</b>	Aménagement d'une maison en maison d'accueil pour personnes dépendantes	457 300,00 €	182 920,00 €
<b>ST MARTIAL D'ALBARÈDE</b>	Réhabilitation et remise aux normes du multiple rural communal	41 003,19 €	12 300,96 €
<b>ST MARTIAL DE VALETTE</b>	Mise en accessibilité des ERP avec l'aménagement des voiries et travaux sur bâtiments communaux	12 538,63 €	5 642,38 €
<b>ST MARTIAL DE VALETTE</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	2 163,75 €	540,94 €
<b>ST MARTIAL-DE-VALETTE</b>	Poursuite de l'aménagement du bourg avec la rue des Rameaux	245 271,10 €	73 581,33 €
<b>ST MARTIN DE FRESSENGEAS</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	5 250,00 €	1 312,50 €
<b>ST MESMIN</b>	Aménagement d'un meublé de tourisme	94 573,00 €	23 643,25 €



<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>ST PARDOUX LA RIVIERE</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	4 375,00 €	1 093,75 €
<b>ST PARDOUX-LA-RIVIERÈ</b>	Rénovation d'un logement locatif	52 282,50 €	15 684,75 €
<b>ST SAUD</b>	Création de deux logements conventionnés PALULOS	479 915,00 €	143 974,50 €
<b>ST SAUD</b>	Aménagement de l'agence postale communale	32 600,00 €	13 040,00 €
<b>ST SULPICE D'EXCIDEUIL</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	2 485,34 €	621,34 €
<b>ST VINCENT SUR L'ISLE</b>	Mise aux normes PMR et isolation de la salle communale et du centre de vacances	112 000,00 €	44 800,00 €
<b>TAMNIES</b>	Aménagement d'équipement numérique dans un tiers lieu	1 500,00 €	900,00 €
<b>TAMNIES</b>	Aménagement d'un logement conventionné	113 200,00 €	28 300,00 €
<b>TAMNIES</b>	Création d'un tiers-lieu, espace de travail partagé et de médiation culturelle	176 900,00 €	61 915,00 €
<b>TERRASSON LAVILLEDIEU</b>	Rénovation de la maison des apprentis au métier de l'artisanat	193 111,00 €	67 588,85 €
<b>TERRASSON LAVILLEDIEU</b>	Réhabilitation de la mairie annexe et création de deux salles à usage polyvalent dans une grange existante, Tranche 2	286 213,43 €	85 864,03 €
<b>THENON</b>	Création d'un terrain de football synthétique	69 880,00 €	20 964,00 €
<b>THIVIERS</b>	Installation d'un système de vidéoprotection	95 458,86 €	28 637,66 €
<b>THIVIERS</b>	Démolition de la piscine et construction de deux terrains de tennis	320 248,00 €	64 049,60 €
<b>THIVIERS</b>	Remplacement des luminaires énergivores « boules » par des luminaires économes	14 875,00 €	3 718,75 €
<b>TOCANE SAINT APRE</b>	Réhabilitation cantine scolaire	7 932,00 €	2 776,20 €
<b>TOURTOIRAC</b>	Chaudière	25 271,00 €	6 317,75 €
<b>TRELISSAC</b>	Extension de la cuisine centrale - 2ème tranche	206 875,00 €	62 062,50 €
<b>VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU</b>	Travaux d'accessibilité aux bâtiments et espaces publics Ste Alvère- St Laurent des bâtons et Cendrieux	22 912,00 €	6 873,60 €
<b>VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU</b>	Aménagement ruelles et places Ste alvère et St Laurent des bâtons	95 350,00 €	28 605,00 €
<b>VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU</b>	Réfection de l'éclairage public vétuste	26 481,00 €	6 620,25 €
<b>VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU</b>	Achat et aménagement d'un local commercial à Sainte-Alvère	206 500,00 €	61 950,00 €
<b>VELINES</b>	Installation d'un système de vidéo protection	33 899,21 €	13 559,68 €

<b>Collectivités</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Dépense subventionnable</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>VENDOIRE</b>	Réfection toiture et isolation d'un logement communal	21 472,00 €	6 441,60 €
<b>VERDON</b>	Aménagement place du bourg avec construction d'un séchoir a tabac	51 509,64 €	20 603,86 €
<b>VERGT</b>	Réfection de la rue Chaminade phase 2	76 745,00 €	30 698,00 €
<b>VERGT</b>	Mise en sécurité du mur du cimetière et de la terrasse d'un logement	53 673,00 €	21 469,20 €
<b>VERGT</b>	Aménagement d'une maison France Services	6 233,80 €	2 493,52 €
<b>VERGT</b>	Modernisation de l'éclairage public	55 557,00 €	13 889,25 €
<b>VERTEILLAC</b>	Sécurisation des piétons aux abords de l'école et de la maison médicale	30 990,00 €	12 396,00 €
<b>VEYRINES DE DOMME</b>	Création d'un logement (dans l'ancienne mairie)	93 700,00 €	32 795,00 €
<b>VEYRINES DE VERGT</b>	Aménagement du bourg avec accessibilité et sécurité	134 400,00 €	40 320,00 €
<b>VILLAMBLARD</b>	Accessibilité abords du château barrière	114 882,00 €	34 464,60 €
<b>VILLARS</b>	Création d'un terrain multi sports	45 161,00 €	13 548,30 €
<b>VILLEFRANCHE DU PERIGORD</b>	Mises aux normes accessibilité bâtiment public	17 671,00 €	7 951,95 €
<b>VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD</b>	Aménagement des abords de la rue Sainte-Martin et mise en accessibilité des trottoirs PMR	67 302,00 €	26 920,80 €
<b>VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD</b>	Aménagement de l'accès à France Services	29 130,00 €	14 565,00 €
<b>VILLETUREIX</b>	Installation de panneaux solaires sur Bâtiment de tennis et pétanque	84 426,00 €	21 106,50 €
			<b>14 925 546,00 €</b>